

INTERPELLATION

Au sens des articles 44 et suivants du règlement du Conseil municipal de Vernier

Agression choquante à Mouille-Galand

En date du 26 mars, Mme x, habitant au chemin de Mouille Galand a subi une agression d'une violence inouïe qui ne peut laisser personne insensible. Pourtant, depuis cette date, les autorités municipales n'ont rien fait pourquoi ?

Durant l'après-midi du 26 mars, des personnes ont sonné à la porte de Mme X. Ils avaient soif et de l'eau leur a volontiers été offerte. Durant la soirée, les mêmes personnes sont revenues, mais elles n'ont pas sonné à la porte, elles ont pénétré par effraction par l'arrière du bâtiment et ont immédiatement et violemment agressé Mme X, la battant jusqu'à que cette dernière leur montre où elle cachait ses économies. Les agresseurs partis avec leur butin et le téléphone portable de la dame, cette dernière a néanmoins réussi à appeler de l'aide et a pu être emmenée aux soins intensifs à l'hôpital.

Trois semaines plus tard, la gravité de ses blessures est telle que Mme X se trouve encore à l'hôpital.

Si les inspecteurs de la police judiciaire ont fait leur travail de terrain, de recherche de preuve et de suivi qu'en est-il du travail de prévention de notre police de proximité ?

Il appartenait aux APM de sensibiliser les habitants sur le mode opératoire de ces malfrats (le verre d'eau) afin qu'il n'y ait pas de nouvelles victimes. Ce faisant, ils auraient pu aussi récolter des informations précieuses qui auraient pu permettre de retrouver les coupables. Or, aucun habitant même voisin n'a été contacté alors même que des APM patrouillent dans ce secteur. Des habitants qui se sont justement mobilisés pour qu'un projet police-population se mette en place (initiative UDC MCG) et que le projet a abouti à la mise en place du projet GE Veille en collaboration avec la commune. Légitimement ces habitants attendent d'en voir la concrétisation au niveau du terrain en matière de veille justement.

Les patrouilles, bulletins d'information généraux, séances cantonales de conseils et campagne d'affichage c'est bien mais rien ne vaut le contact direct et l'information réciproque surtout lorsqu'un acte délictueux à risque a lieu.

De tels actes de par leur violence, inquiètent tous les habitants. Ils ne veulent pas être les prochaines victimes de ces malfrats. Raison pour laquelle j'en appelle aujourd'hui à notre conseil administratif pour qu'il informe sur ce qui a été fait et ce qu'il entend faire.

Christina Meissner
Conseillère municipale UDC

Vernier le 16 avril 2013

Copie : D. Froidevaux / M. Brandt Police cantonale